

Direction Générale

Cellule de la Gestion des Marchés



Head Office

Public Contract Management Unit

000575 DECISION
N° /D/CAMPOST/DG/CGM DU

09 JUIL 2025

PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000015/AONR/CAMPOST/CIPM/2025 DU 03/06/2025, POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRÔLEUR DE DOMAINE ACTIVE DIRECTORY ET D'UN DOMAIN NAME SYSTEM (DNS) A LA CAMEROON POSTAL SERVICES (CAMPOST) AU TITRE DE L'EXECICE 2025

FINANCEMENT : BUDGET DE LA CAMPOST, EXERCICE 2025

IMPUTATION BUDGETAIRE : 63248000000 "AUTRES HONORAIRES"

LE DIRECTEUR GENERAL

- VU** La constitution ;
- VU** La Loi N° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques
- VU** Le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- VU** La Loi N° 2024/013 du 24 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2025 ;
- VU** Le Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
- VU** Le Décret N° 2004/095 du 23 avril 2004 portant création de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°000001/CAMPOST/CA du 07 juillet 2016 portant nomination de M.KALDADAK Pierre en qualité de Directeur Général de la CAMPOST ;
- VU** La Résolution N°20240310/CAMPOST/CA du 02 octobre 2024 portant adoption du Manuel de procédures des marchés de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) ;
- VU** La Résolution n°20250207/CAMPOST/CA du 15 mai 2025 portant modifiant et complétant le plan de passation des marchés 2025 de la CAMPOST ;
- VU** La proposition d'attribution d'un marché de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMPOST n°00000067 du 04 juillet 2025 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint n°000015/AONR/CAMPOST/CIPM/2025 du 03 juin 2025, pour la conception et la mise en œuvre d'un contrôleur de domaine active directory et d'un domain name system (DNS) à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), au titre de l'exercice 2025.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} - La société ci-dessous, a été retenue comme Adjudicataire du Marché pour la conception et la mise en œuvre d'un contrôleur de domaine active directory et d'un domain name system (DNS) à la Cameroon Postal Services (CAMPOST), au titre de l'exercice 2025 :

N°	Adjudicataire	Montant TTC lu à l'ouverture (en FCFA)	Montant TTC corrigé (en FCFA)	Délai	Observations
1	ITG STORE BP 812 Douala Tél : +237 675 832 173	48 426 981	36 267 261	03 mois	

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

Yaoundé, le 09 JUIL 2025
LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- PCA CAMPOST
- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM CAMPOST (pour information)
- CGM (pour suivi)
- Service Courrier (pour affichage)

